

Journée risques et territoires

La vulnérabilité aux inondations de la connaissance à l'action territoriale



CONTEXTE

Connaître la vulnérabilité de son territoire aux risques naturels, à l'échelle géographique pertinente, est nécessaire pour favoriser les initiatives de développement durable.

La question qui se pose aujourd'hui est «comment réduire la vulnérabilité des aménagements et des constructions pour vivre de manière plus durable dans les zones à risques d'inondation ? »

OBJECTIFS

Cette journée technique labellisée CoTITA est organisée par le Cerema sous l'égide de la Direction Générale de la Prévention des Risques, du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

La réduction de la vulnérabilité aux inondations constituera l'axe principal de cette journée d'échanges autour de démarches locales (retours d'expérience et projets de territoires des services déconcentrés et des collectivités territoriales) ou de démarches innovantes du réseau scientifique et technique.

PUBLIC

Cette journée s'adresse aux services de l'État et des collectivités territoriales, au réseau scientifique et technique, aux acteurs du monde universitaire et de la formation.

PROGRAMME

09h00 **Accueil des participants**

09h30 **OUVERTURE DE LA JOURNÉE ET ACTUALITES**

Florence HILAIRE - Directrice du Cerema Méditerranée
Thierry HUBERT - Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)
Jacques CHEVTCHENKO - Mairie de Tours

10H15 **LES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION**

SECONDE ÉDITION DU GRAND PRIX D'AMÉNAGEMENT EN TERRAIN INONDATION CONSTRUCTIBLE
Vincent REMY - Cerema

LE RÉFÉRENTIEL DE VULNÉRABILITÉ
Fabien RIVAL - Cerema

QUARTIERS RÉSILIENS : L'EXEMPLE DE NÎMES - F. RIVAL
Fabien RIVAL et Arnaud VILLATTE - Cerema

11h45 **Pause**

12h00 **LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS**

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES POUR LA RÉALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ
Vincent REMY - Cerema

UNE DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE D'ÉLABORATION DE PLANS DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS : LE PROJET MUSÉES RÉSILIENS AUX INONDATIONS
Marie DAL FALCO - Alliance des Villes Euro-Méditerranéennes de Culture (AVEC)
Jean-Marc MERCANTINI - Institut de Prévention et de Gestion des Risques (IPGR)

13h00 **Déjeuner (inscription préalable obligatoire)**

14h30 **LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ET DE L'HABITAT**

GUIDE DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ AU RISQUE TORRENTIEL DE L'HABITAT EN ZONE DE MONTAGNE
Berengère CHARNAY - PNR Queyras
Hippolyte GRANADOS - Sepia Conseils

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ FACE AUX INONDATIONS PAR LE RHÔNE (REVITER)
André MONTAGNIER - Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM)
Bernard DUPONT - Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM)

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ DU PAYS DE MONTBÉLIARD FACE AU RISQUE INONDATION
Thibaud GOLZNE - Pays de Montbelliard Agglomération

PROGRAMME ALABRI - RETOUR D'EXPÉRIENCE
Etienne RETAILLEAU - Smage des Gardons

16h30 **CONCLUSIONS ET SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE**

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

blondine.donadieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17
marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

Renseignements techniques

michel.bacou@cerema.fr - Tel: 04 42 24 79 88

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 21 juin 2017

Les inscriptions (1) se font uniquement en ligne : cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=16861&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



**PAR LES TRANSPORTS
EN COMMUN**

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

(1) Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema Méditerranée ci-dessus).

PLAN D'ACCÈS

